

AR PREFECTURE

017-200041523-20210322-DEC17BIS_2021-AU
Reçu le 22/03/2021

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 17BIS/2021
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

(Modifie la décision n° 17/2021 visée en Sous-Préfecture le 18/01/2021
pour cause d'erreur matérielle)

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil
Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe
délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de
bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge
décide de signer une convention de stage avec l'Institut Jean ERRECART et madame
PERROGON Justine du 12 avril au 2 juillet 2021 au Pôle nature de Vitrezay.

Fait à Jonzac,
Le 22 MARS 2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge